

## ARTS PLASTIQUES

**Répartition horaire :** Une heure par semaine



### Exigences

a) **Matériel et matériaux :** Une liste est donnée aux familles en début d'année : les élèves sont tenus d'avoir leur matériel à chaque séance d'arts plastiques, le cahier d'arts plastiques pour toutes séances et le portfolio à chaque cours d'histoire des arts. Le professeur prévient avant la première séance d'un projet artistique sur le type de matériaux (récupération) à prévoir : le jour de la séance, chacun est équipé pour se mettre au travail.

b) **Règles de classe :** Le professeur édicte des règles de classe qui facilitent l'organisation de travail, et permettent la communication : l'élève est tenu respecter la charte signée en début d'année.

### Evaluations

Chaque trimestre en histoire des arts, elle se fait sous forme de DS (Devoir Surveillé). En arts plastiques, elle se fait en fin de chaque projet, lors de la verbalisation, sous forme d'auto-évaluation ou d'évaluation par le professeur.

### Programme :

- ❖ Il y a un programme en histoire des arts relatif à chaque niveau. L'histoire des arts porte sur l'étude d'œuvres en prenant notamment appui sur les formes, les techniques, les significations, voire les usages, les mouvements artistiques... L'histoire des arts est partiellement traitée en interdisciplinarité : l'ensemble de cette interdisciplinarité est évalué lors d'un oral en fin de troisième et dont l'évaluation est prise en considération avec un coefficient 2 pour le brevet national.
- ❖ Il y a un programme en arts plastiques pour chaque niveau. Le niveau de troisième s'engage vers « l'espace, l'œuvre et le spectateur ».

# COLLÈGE ST WINOC BERGUES

ANNÉE SCOLAIRE 2014 - 2015



CLASSE DE TROISIEME  
LIVRET DE PRÉSENTATION

## LISTE DES PROFESSEURS

	Professeurs	3 <sup>ème</sup> A	3 <sup>ème</sup> B	3 <sup>ème</sup> C	3 <sup>ème</sup> D
<b>Classe</b>					
<b>Professeur principal</b>	Mme Vanderlynden	Mme Lefebvre	M. Van Agt	M. Gruson	
<b>Français</b>	Mme Heimst	Mme Heimst	Mme Brandt	Mme Brandt	
<b>Anglais</b>	M. Debrouwer	M. Debrouwer	M. Van Agt	M. Denys	
<b>LV2</b>	Mmes Dubois et Timmerman	Mmes Simart et Timmerman	Mme Timmerman	Mmes Dubois et Timmerman	
<b>Histoire-géo</b>	M. Hemelsdaël	M. Hemelsdaël	M. Hemelsdaël	M. Hemelsdaël	
<b>Mathématiques</b>	Mme Vanderlynden	Mme Vanderlynden	Mme Gruson	Mme Gruson	
<b>Sc. Physiques</b>	Mme Becart	Mme Becart	Mme Becart	Mme Becart	
<b>S.V.T.</b>	Mme Fiers	Mme Fiers	Mme Fiers	Mme Fiers	
<b>Technologie</b>	Mme Theeten	M. Devos	M. Devos	M. Devos	
<b>Educ. Musicale</b>	M. Desmarchelier	M. Desmarchelier	M. Desmarchelier	M. Desmarchelier	
<b>Arts Plastiques</b>	Mme Duval	Mme Duval	Mme Duval	Mme Duval	
<b>E.P.S.</b>	Mme Lefebvre	Mme Lefebvre	Mme Lefebvre	Mme Frenay	

## EDUCATION MUSICALE

**Répartition horaire** : 1 heure par semaine

**Matériel** :

- ❖ 1 cahier grand format (normal, sans portée)
- ❖ Un porte vues 20 feuillets environ (chants)
- ❖ 10 feuilles simples, 10 copies doubles



**Compétences** :

- ❖ Chant : Apprentissage de la maîtrise vocale (respiration, articulation). Découverte de répertoires anciens et en relation avec le siècle du niveau.
- ❖ Ecoute : écoute d'œuvres, chants, apprendre à se sensibiliser aux sens, aux textes dans leurs contexte

**Programme Histoire de la musique**

- ❖ Le XIX siècle : Le romantisme dans l'art musical
- ❖ XX siècle : Vers le jazz
- ❖ Projet Musical

**Activité annexe facultative**

Chorale : 1 midi / semaine avec l'objectif de réaliser un concert.



**Répartition horaire:** Les 3èmes ont 3 heures d'EPS réparties selon les périodes en deux fois deux heures et une fois deux heures.

**Tenue:** La tenue de sport est obligatoire. Elle se compose au minimum d'un short, d'un tee-shirt et d'une paire de basket. Elle sera adaptée en fonction des sports pratiqués et de la météo.

**Activités proposées durant l'année:** Six activités sont pratiquées durant l'année scolaire : acrosport, badminton, football, demi-fond, javelot et volley-ball (une fiche par classe vous précisera les activités par période).

**Diplôme National du Brevet :** Au cours de cette année, parmi les évaluations réalisées, la note d'EPS au diplôme national du Brevet résultera des évaluations effectuées dans trois APSA : demi-fond, acrosport et badminton. L'évaluation des enseignants s'appuiera sur le référentiel national mis en place par le ministère de l'Education Nationale.

**L'association sportive** propose à vos enfants des activités sportives supplémentaires généralement le mercredi après-midi de 13h à 15h. Une fiche d'inscription vous parviendra par votre enfant après la journée du sport scolaire qui aura lieu le mercredi 18 septembre 2013, elle définira les différentes activités et leurs horaires. Ces activités extra-scolaires pourront aboutir à des compétitions selon le désir de l'enfant.

**Certificat médical:** Pour le 30 septembre au plus tard, chaque élève doit obligatoirement posséder un certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive en compétition » (celui du carnet de correspondance ou sur feuille).

Mme Vanderbecken accueille les élèves au CDI. C'est à la fois un outil de formation à la recherche documentaire, un centre de ressources multimédia et un lieu d'ouverture culturelle par la lecture, les expositions....

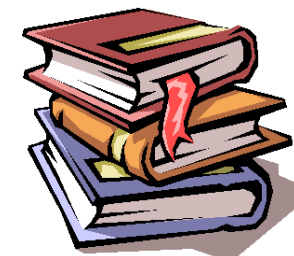
Tu peux y venir pour :

- ❖ Faire des recherches avec un professeur dans le cadre d'une heure de cours
- ❖ Faire des recherches (dictionnaires, documentaires, encyclopédies, Internet, ...)
- ❖ Lire des romans, des bandes dessinées, des magazines...
- ❖ Emprunter un livre pour 2 semaines (tout retard non prévu ou détérioration sera sanctionnée)
- ❖ Enrichir ta culture personnelle en consultant les ouvrages documentaires sur des thèmes variés (animaux, art, sport, histoire...)
- ❖ Utiliser les ordinateurs pour consulter BCDI), mettre en forme du texte (WORD, EXCEL...) et te connecter à Internet dans le cadre de recherches
- ❖ Préparer des exposés
- ❖ Travailler en groupe
- ❖ T'informer sur les métiers, les études et l'orientation en consultant la documentation ONISEP

Pour t'aider dans tes recherches, savoir si un livre est disponible, découvrir les nouveautés, utilise le portail du cdi!!!

Voici l'adresse. <http://0592933t.esidoc.fr>

On s'y retrouve également pour le club lecture le club journal, la participation à des concours...



## BUREAU DE VIE SCOLAIRE (BVS)

Le Bureau de la Vie Scolaire, situé sur la cour de l'établissement est ouvert de 8H à 18H. C'est un lieu d'accueil où élèves et parents viennent :

- Dire ou informer (d'une absence, d'un problème)
- S'informer ou se renseigner (sur l'absence d'un professeur, une activité, des modifications éventuelles d'emplois du temps...)
- Donner ou déposer (courrier pour l'administration, motifs d'absences...)

En lien direct avec la CPE et la Direction, le BVS est chargé notamment de :

- L'accueil des élèves au quotidien pour les problèmes dans l'établissement, pour tout autre renseignement...
- La réception des élèves en retard ou de retour d'absence.
- La gestion des carnets de liaison et des sanctions relatives aux cases travail et comportement.
- L'édition des bulletins et relevés de notes.
- L'organisation des réunions de parents et des rendez vous.
- La gestion des emplois du temps et autorisations exceptionnelles de sorties.
- L'information aux parents : des absences, des renvois de cours.
- Des photocopies avec autorisation du CPE pour les élèves.
- L'attribution des casiers loués aux élèves.



### 1. Les membres du bureau de la vie scolaire :

- Mlle DECREUS, CPE.
- Mlle BERTHELEMY, surveillante
- M. GALLOS, surveillant
- Mme STAES, surveillante

## TECHNOLOGIE

**Répartition horaire** : 2 heures par semaine en classe entière.

### **Matériel** :

Classeur format A4 avec intercalaire, pochettes plastiques et feuilles petit carreaux.

**Contenu des cours** : L'enseignement de la technologie en classe de troisième s'articule autour d'un domaine d'application qui permet de donner du sens aux contenus mais le choix est libre.

6 approches communes pour les 4 niveaux de la sixième à la troisième :

- ❖ Fonctionnement et analyse de la conception de l'objet technique,
- ❖ matériaux utilisés
- ❖ énergie mise en œuvre
- ❖ évolution de l'objet technique,
- ❖ communication et gestion de l'information,
- ❖ processus de réalisation de l'objet technique.



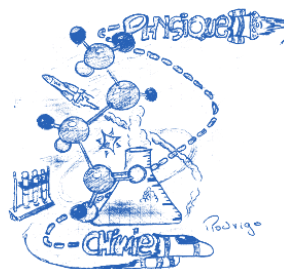
# SCIENCES PHYSIQUES

**Répartition horaire** : 2h par semaine

**Matériel :**

A chaque heure de cours, l'élève doit apporter :

- ❖ Son cahier (avec protège-cahier violet)
- ❖ Son livre
- ❖ Sa trousse complète

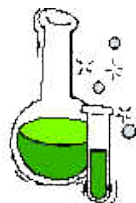


A chaque évaluation écrite, l'élève doit apporter :

- ❖ Quelques copies

A chaque manipulation de chimie, l'élève doit apporter :

- ❖ Sa blouse blanche en coton (longues manches)

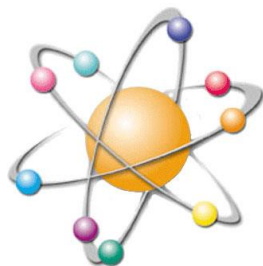


**Pour réussir en physique-chimie :**

- ❖ Avoir un cahier bien tenu et à jour
- ❖ Etre attentif et actif en classe (poser des questions si nécessaire)
- ❖ Respecter un protocole expérimental et les règles de sécurité
- ❖ Prendre des initiatives mais aussi écouter et respecter les autres au sein d'un groupe (en TP par exemple)
- ❖ Apprendre les notions de cours très régulièrement
- ❖ Finir les exercices commencés en classe

**Evaluations :**

- ❖ Interrogation orale en début de chaque heure pour vérifier que le cours est appris
- ❖ Interrogation écrite à la fin de chaque chapitre (cours et exercices)



Un devoir surveillé par trimestre (cours et exercices)

Le Bureau de la Vie Scolaire, joignable sur une ligne directe (03 28 65 97 54), assure un accueil téléphonique permanent, excepté sur le temps de restauration. Les parents peuvent solliciter un rendez-vous et obtenir les renseignements en lien avec l'activité du Bureau.

## 2. Les responsabilités du Bureau de la Vie Scolaire

*- Le fonctionnement de l'établissement :*

Le BVS est responsable du respect du règlement du collège. Il contrôle l'exactitude, l'assiduité et le comportement des élèves. Il participe à l'application des mesures propres à assurer le bien vivre et la sécurité des élèves.

*- La collaboration avec le personnel enseignant*

Le BVS travaille en étroite collaboration avec les enseignants. Ils échangent des informations sur le comportement et sur l'activité de l'élève : ses résultats, les conditions de son travail. Le cas échéant, ensemble, ils recherchent l'origine des difficultés d'un élève et interviennent pour lui permettre de les surmonter. Le BVS suit la vie de la classe, notamment en participant aux conseils de classe. Il collabore dans la mise en œuvre des projets.

*- L'animation éducative :*

Le BVS est en relation et en contact direct avec les élèves sur le plan collectif (classes ou groupes) et sur le plan individuel (comportements, travail, problèmes personnels).

## INTERNAT

L'internat est un service rendu pour permettre aux élèves d'effectuer leur scolarité dans les meilleures conditions possibles. C'est aussi un excellent apprentissage de la vie en collectivité. On y apprend donc à se socialiser pour plus tard.

L'internat du collège Saint Winoc est structuré en trois parties :

► Les filles, les garçons 4/3, les garçons 6/5

► Chaque partie est placée sous l'autorité d'un responsable dans un climat de confiance, de dialogue, de respect des règles et des personnes.

► Dans une ambiance familiale, la vie de l'internat s'articule autour du travail scolaire, d'activités sportives, culturelles, ludiques, afin que chacun trouve son équilibre.



L'équipe éducative a pour mission d'accompagner les élèves dans ses devoirs mais aussi lui apprendre à s'organiser pour le conduire vers l'autonomie. Certaines études sont pratiquées en petits groupes encadrées par des surveillants, accompagnés par des enseignants et le choix se fait en fonction des besoins des élèves.

### 1. Accueil des élèves internes :

- En règle générale, l'accueil à l'internat est assuré du lundi matin 8h au vendredi soir 17h45.
- Le départ des internes a lieu après le dernier cours de la semaine.
- Le retour est fixé au lundi matin avant la première heure de cours.

A la demande express de la famille formulée le lundi matin et dûment justifiée, la sortie d'un interne est possible le mercredi midi après les cours et le retour se fait le mercredi soir à 17h00 ou le jeudi matin.

## S.V.T.

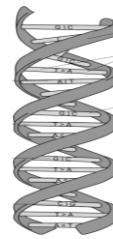
**Répartition horaire** : 1.5 heures par semaine.

### Matériel :

- ❖ Le cahier de 96 pages (avec un protège cahier vert).
- ❖ Le livre.

### Pour réussir en SVT :

Chaque cours doit être appris pour le cours suivant selon la méthode :

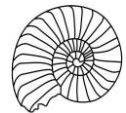


- ❖ Apprendre par cœur les résumés en rouge et les schémas, lire et comprendre les activités écrites en bleu.
- ❖ Utiliser un crayon et un brouillon pour écrire les mots clés et les mots scientifiques afin de maîtriser leur orthographe.
- ❖ Utiliser le livre pour se remettre en mémoire les documents étudiés pendant le cours.

Savoir correctement une leçon de SVT nécessite deux temps : un premier pour l'apprendre et un deuxième pour la revoir (deux passages permettant de consolider l'apprentissage).

Suite à une absence il est nécessaire d'avoir récupéré le cours manqué et de l'avoir appris.

Ne pas oublier que le professeur est là pour vous aider et ne pas hésiter à lui poser des questions.



### Contrôles :

- ❖ IE ponctuelles sur 10 portant sur le vocabulaire et les définitions.
- ❖ IE sur 20 en fin de chapitre.
- ❖ DS sur 20 portant sur un grand chapitre ou sur plusieurs chapitres.

Tous ces contrôles portent de manière équilibrée sur les connaissances et sur les compétences méthodologiques.

# MATHÉMATIQUES

**Répartition horaire** : 4h par semaine

**Matériel** : deux cahiers, une trousse complète, le matériel de géométrie et la calculatrice

**Organisation du cours** : Dans chaque nouveau chapitre, les nouvelles notions sont découvertes dans des activités préparatoires, la leçon est ensuite notée dans le cahier de cours, elle est à apprendre pour la séance suivante et des exercices d'applications seront donnés.

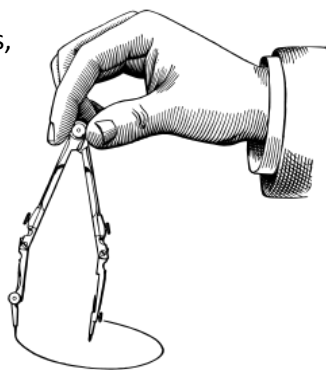
**Compétences travaillées** :

- ❖ En numérique : principalement, la nouveauté est l'étude des fonctions et on approfondit les notions étudiées en quatrième comme le calcul littéral.
- ❖ En géométrie : l'accent est mis sur la démonstration et des nouveaux théorèmes sont étudiés.

**Pour réussir en mathématiques** :

- ❖ Le programme de troisième étant une continuité de celui de quatrième, il est impératif de vérifier les acquis des années antérieures.
- ❖ Des nouvelles notions seront abordées et seront indispensables pour le lycée, il est donc important de travailler régulièrement et de manière approfondie car il est le seul garant d'une réussite.

**Contrôles** : Les interrogations écrites sont régulières, il y a deux DS par trimestre et des DM sont donnés.



**2. Heures de lever et de coucher des élèves** :

- Chaque jour, le réveil est fixé à 6h45. Les élèves devant avoir quitté l'internat à 7h30. Le soir, les lumières sont éteintes à 22h dans les parties communes et dans les chambres ; le silence est alors de rigueur.

**3. Fermeture de l'internat** :

- Dans la journée, l'internat est fermé de 8h à 17h45. Aucun élève interne ne peut accéder à l'internat s'il n'y a pas été expressément autorisé.

**4. Heures des repas** : Aucun élève interne ne peut être dispensé de prendre ses repas au collège.

- Petit déjeuner : les élèves se présentent au petit déjeuner dès 7h30 le matin et doivent avoir quitté la salle de restaurant à 8h15.
- Déjeuner : le service est assuré de 11h30 à 13h15.
- Goûter : Une collation est servie aux élèves internes, l'après midi à 17h25.
- Dîner : Le service est assuré de 19h à 19h45.

**5. Heures d'étude surveillée** : A 16h35, les élèves doivent avoir regagné leurs groupes d'étude où un appel est effectué. De 16h35 à 17h25 les élèves sont en étude surveillée, et accompagnés par un surveillant dans leurs devoirs. Une deuxième heure d'étude est effectuée après le goûter et une récré. Les collégiens se voient répartis en quatre groupes d'étude et sont pris en charge par un maître d'internat ou un enseignant qui vérifie les cahiers de texte et apporte son aide si nécessaire.

L'internat apporte **un cadre** destiné à favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement du jeune mais ces objectifs ne sont réalisables que si le jeune s'inscrit dans ce projet. Une scolarité en internat se prépare **avec** le jeune dont la motivation reste la condition de réussite essentielle.

## FRANCAIS



**Horaires :** 4,5 heures par semaine

### Matériel :

- ❖ Un classeur fin : à avoir systématiquement en classe. Ce classeur doit toujours comporter des feuilles vierges et des pochettes plastifiées.
- ❖ Un gros classeur : ce classeur reste à la maison. Il sert à ranger le parcours une fois terminé. Ainsi, les leçons restent à disposition pour être consultées selon les besoins et n'alourdissent pas le cartable. Le professeur signalera les moments où il faudra les apporter en classe.
- ❖ Le manuel : à avoir à chaque heure de cours.
- ❖ Un dictionnaire de langue française : à apporter à la rentrée. Il restera en classe toute l'année.

### Comment se déroule un cours de français ?

Pendant l'année de troisième, nous préparons l'épreuve du BREVET. Il s'agit peu à peu d'apprendre à argumenter et à mener une réflexion personnelle sur un sujet, en préparation aux exigences du lycée.

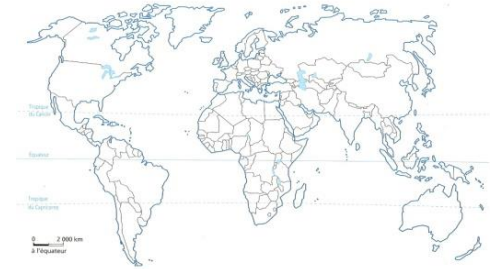
Au cours de l'année, les élèves devront lire trois œuvres intégrales qui seront travaillées en classe ainsi que des œuvres qu'ils choisiront parmi une liste. Il est demandé d'avoir un exemplaire personnel des œuvres étudiées pendant l'année.

### Exigences

- ❖ Avoir son matériel (trousse, feuilles, classeur, manuel) et le livre étudié pendant le parcours.
- ❖ Relire chaque soir les leçons de la journée et s'avancer dans le travail pour éviter la surcharge. Même si on a l'impression de « ne pas avoir de travail », il faut relire la leçon dès le soir même.
- ❖ Ne pas attendre la « dernière minute » pour réviser les premiers parcours !
- ❖ Après une absence, le travail prévu doit être récupéré et présenté au professeur dans les meilleurs délais. Tout contrôle sera rattrapé.

## HISTOIRE / GEOGRAPHIE, EDUCATION CIVIQUE

**Répartition horaire :** Histoire-  
Géographie : 2,5 heures par semaine /  
Education-civique : 1 heure par semaine



### Pour réussir en Histoire Géographie :

- ❖ Le travail doit être régulier. Les leçons doivent être apprises pour chaque cours. Les titres et les problématiques sont également importants pour comprendre les enjeux du cours. Il s'agit de prendre de bonnes habitudes de travail pour préparer sereinement la seconde.
- ❖ Une participation active en classe est nécessaire pour la bonne compréhension globale du cours.

### Compétences :

- ❖ Les élèves développent les compétences nécessaires à une bonne lecture de l'image (caricature, paysage...)
- ❖ Les élèves étudient la méthodologie de l'argumentation (introduction, développement et conclusion).
- ❖ La méthodologie de la cartographie est également travaillée.



### Evaluations :

Les évaluations se déroulent à la fin de chaque séquence mais chaque cours commence par une évaluation orale. Un ou deux devoirs surveillés sont organisés chaque trimestre. Deux brevets blancs sont organisés durant l'année.



## LANGUE VIVANTE 2 : ALLEMAND – ESPAGNOL - NEERLANDAIS

**Répartition horaire :** 3 heures par semaine



**Matériel :**

Allemand	Espagnol	Néerlandais
1 grand classeur	1 cahier 24x32	1 cahier 24x32
1 livre	1 livre	1 livre
1 TP	1 TP	

Tous les documents distribués en classe doivent être collés dans le cours et le cahier/classeur doit être tenu à jour (même en cas d'absence prolongée).

**Objectif :** Niveau A2

Travail axé autour des exigences du CECRL (Cadre Européen Commun de Références pour les Langues).

**Compétences travaillées :** - compréhension de l'écrit et de l'oral  
- expression écrite et orale



**Exigences :**

**En classe :** A l'oral : L'acquisition d'une langue vivante nécessite une importante participation active en cours. « Participer » c'est demander la parole, écouter attentivement ses camarades, respecter l'opinion de tous.

A l'écrit : Noter systématiquement la date, les références du document, le vocabulaire, les phrases et les structures données.

**A la maison :** . Apprendre les leçons après chaque cours

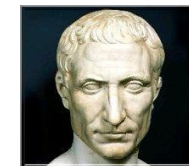
Faire la préparation demandée pour le cours suivant



**Evaluations :**

- ❖ Interrogations de leçons sur les acquis : vocabulaire / grammaire / conjugaison.
- ❖ Réalisation d'une tâche finale à la fin de chaque séquence : travail de création permettant, à l'oral ou à l'écrit, de réinvestir et de valider les acquis de la séquence.
- ❖ La compréhension de l'oral et de l'écrit ainsi que la participation orale en cours sont également évaluées.

## LATIN



**Matériel :**

- ❖ Un cahier 24x32
- ❖ Un répertoire pour le vocabulaire
- ❖ Le manuel : à avoir à chaque heure de cours
- ❖ Un dictionnaire latin-français (Gaffiot) (Uniquement option Latin)

→ Le cahier et le répertoire (Uniquement option Latin) sont à garder d'une année sur l'autre !

**Organisation / horaires :**

Deux options distinctes :

Option « LATIN »  
3 heures par semaine  
Etymologie

Option « Culture et initiation LATIN »  
1h30 par semaine  
Histoire des Arts

**Qu'est-ce qu'un cours de latin ?**

Les séances de latin seront donc partagées entre l'apprentissage de la langue, un passage obligé vers la traduction (version) de textes latins en français, la découverte de la civilisation et des parallèles entre notre culture et la culture antique.

**Exigences :**

- ❖ Le latin demande peu de travail écrit mais un apprentissage **très régulier** des leçons. Il est exigé que les élèves connaissent leurs leçons d'un cours à l'autre.
- ❖ Le latin étant une option, des activités diverses seront proposées aux élèves. Ceux-ci seront alors amenés à effectuer des recherches, à proposer des créations, à innover.

**Distinction des deux options**

LATIN	Culture et Initiation latines
* 3 heures par semaine * apport pour le brevet : coefficient 1 * l'élève peut envisager la poursuite de l'option en lycée * un niveau en langue dans la perspective de la traduction et en lien avec la vie politique, sociale et artistique romaine, conformément aux instructions officielles	* 1h30 par semaine * apport pour le brevet : coefficient 0,5 * ne permet pas la poursuite de l'option en lycée * un niveau plus souple en langue, une découverte de la civilisation et de l'histoire romaines

**Objectif** : Niveau B1. Validation niveau A2 pour le Brevet

**Répartition horaire** : 3 heures/semaine



**Matériel** : (indispensable à chaque cours)

- ❖ 1 grand cahier 24x32 cm, 96 pages
- ❖ Le livre « Join the Team » + le workbook

**Compétences** : être capable de :

- ❖ réagir et dialoguer
- ❖ écouter et comprendre
- ❖ parler en continu
- ❖ lire
- ❖ écrire

**Pour développer ces compétences** :

- ❖ **en classe**, une participation orale active et régulière en cours est nécessaire. Une réelle concentration qui permet d'écouter et de comprendre est tout aussi indispensable.
- ❖ **à la maison**, le travail écrit et/ou de mémorisation est à faire consciencieusement. Il sera contrôlé de manière systématique au cours suivant. Regarder un film en VO, écouter les chansons de son groupe préféré, lire une publication en anglais, s'intéresser à la culture, aux informations concernant un pays anglophone, dialoguer avec ses parents, un grand frère ou une grande sœur, toutes ces activités ne peuvent être que bénéfiques à l'apprentissage de l'anglais.

**Contrôles** : Une évaluation écrite est prévue à la fin de chaque « leçon ». Des devoirs surveillés seront programmés 1 à 2 fois par trimestre selon le planning.

La section européenne permet à des élèves motivés de développer la connaissance et la compréhension des cultures des pays anglophones. Elle pourra également leur permettre de développer les compétences nécessaires à la poursuite de la section européenne en lycée. Depuis quelques années, nous devons répondre à la curiosité des parents concernant la section européenne au collège. Leur intérêt est fort pour cet enseignement approfondi de l'anglais. Il reste qu'une véritable implication dans celui-ci ne peut venir que de l'élève lui-même, auquel nous proposons un entretien de motivation en anglais avant d'intégrer la section.

Notre section européenne vise à faire acquérir à nos élèves un renforcement linguistique au travers de supports variés. Notre objectif est de leur faire atteindre le niveau B1 du cadre européen des langues dans les différentes compétences :

- ❖ Interaction orale : réagir et dialoguer sur des sujets d'actualité
- ❖ expression orale : parler en continu lors d'un exposé
- ❖ compréhension orale : comprendre un message oral (par exemple, le site internet BBC Learning English propose des documents d'actualité oraux)
- ❖ compréhension écrite (par exemple lire un ouvrage adapté, en langue anglaise, avec fiche de lecture)
- ❖ expression écrite (exprimer une opinion, une idée, raconter une histoire en lien avec le sujet étudié)

Les équipements des différentes salles du collège nous permettent des recherches internet sur des sujets d'actualité ou le visionnage de documents en VO (films, documentaires ...) qui peuvent mener à des débats ou des exposés en classe. Pour ceux-ci, le fonds documentaire du CDI est une aide appréciable, un CDI dans lequel nous trouvons également romans ou pièces de théâtre en anglais adapté ou différents jeux pour une approche parfois plus ludique de la langue. La participation à des concours tel que « Big Challenge » ou la présentation de « samples » du KET ou PET, sans préparation excessive, peuvent aussi être envisagées. Bien entendu, notre engagement dans le projet « Comenius » devrait être, pour nos élèves, le point d'orgue de l'enseignement reçu en section européenne en favorisant l'ouverture d'esprit et le désir de communiquer avec des étrangers.